

## Conditions Générales de Vente

### 1. Formation du Contrat

#### 1.1. Offres et Commandes

Toutes nos offres sont sans engagement. Les transactions traitées par des intermédiaires, représentants, agents, etc., ne nous engagent que par notre confirmation écrite, même si aucune confirmation n'a été envoyée pour des transactions précédentes.

#### 1.2. Conditions Contradictaires

Les présentes conditions générales de vente font partie intégrante du contrat. Sauf accord contraire explicite, la partie contractante est présumée avoir pris connaissance et accepté toutes les clauses, renonçant à ses propres conditions d'achat et de vente. Toute dérogation doit être formulée par écrit et expressément acceptée par nous. Une modification d'une ou plusieurs des conditions énumérées ci-dessous n'affecte pas l'applicabilité des autres conditions, qui restent pleinement applicables.

#### 1.3. Non-exécution

Si le client résilie le contrat pour quelque raison que ce soit avant la livraison, cela donnera automatiquement et sans préavis droit à une indemnité. Celle-ci est fixée à un taux forfaitaire de 30 % du montant de la facture correspondant à la commande annulée, sans que le vendeur ait à prouver le dommage subi. Toutefois, le vendeur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts plus élevés s'il en apporte la preuve. Si nous avons déjà commandé des marchandises ou effectué des prestations pour l'exécution du contrat au moment de la résiliation unilatérale, elles seront facturées en plus de l'indemnité susmentionnée.

### 2. Livraison et Conditions de Livraison

#### 2.1. Objet de la Livraison

L'objet de la livraison est limité aux marchandises décrites dans la confirmation de vente. Les emballages facturés à l'acheteur deviennent sa propriété, tandis que les autres emballages restent notre propriété et doivent être retournés dans les 30 jours suivant la réception. La production d'articles nécessitant une approbation ne commencera qu'après réception écrite de ladite approbation. L'acheteur assume l'entière responsabilité de toute accusation de contrefaçon relative au produit fabriqué.

#### 2.2. Conditions de Livraison

La livraison est effectuée « départ usine ». Nous ne garantissons pas le transport, et toute telle disposition est faite à titre de service pour l'acheteur, sans aucune responsabilité de notre part. La mention « franco » sur la commande n'affecte en rien la clause « départ usine ». Les frais d'expédition sont calculés selon les tarifs en vigueur.

#### 2.3. Date de Livraison

La date de livraison est une date cible estimée, que nous respecterons autant que possible. Les retards n'autorisent pas l'acheteur à annuler le contrat, refuser les marchandises ou réclamer des dommages-intérêts.

#### 2.4. Force Majeure

Nous ne sommes pas responsables si le fournisseur auprès duquel nous nous approvisionnons ne livre pas, livre en retard ou mal, pour quelque raison que ce soit. Tout cas de force majeure, tel que grèves, émeutes, mobilisation, mesures gouvernementales, perturbations du transport, retards d'approvisionnement, gel, incendie, etc., nous autorise à suspendre ou à annuler partiellement ou totalement le contrat sans compensation. Nous nous réservons également le droit de résilier la vente en cas de changement dans la situation de l'acheteur (décès, incapacité, insolvabilité, faillite) sans préjudice de notre droit à une compensation.

## 2.5. Suspension de la Livraison

Nous sommes en droit à tout moment, avant la livraison ou la continuation de celle-ci, de demander une garantie bancaire ou hypothécaire pour les obligations de paiement de l'acheteur, quelle que soit les modalités de paiement convenues. Jusqu'à ce que ces conditions soient remplies, nous ne sommes pas tenus de livrer.

## 3. Coûts de Développement

Les coûts de développement pour les outils, y compris les moules, sont facturés à l'acheteur, même s'ils restent notre propriété. Si le moule est retiré, 15 % de son prix d'achat seront facturés pour les coûts de développement.

## 4. Prix et Modalités de Paiement

### 4.1. Prix

Les prix sont calculés « départ usine » sauf indication contraire dans la confirmation de commande. Taxes, charges et autres coûts ne sont pas inclus dans le prix et doivent être réglés séparément par l'acheteur. Pour les commandes inférieures à 123,95 € (HT), des frais de manutention de 12,39 € seront facturés.

### 4.2. Modalités de Paiement

Sauf accord contraire, les conditions de paiement sont de 30 jours à compter de la date de facture. Toutes les livraisons sont payables au siège social de notre société. L'acceptation des lettres de change ou d'autres documents de paiement ne sera pas considérée comme une novation de la dette. Toutes les factures, y compris celles qui ne sont pas encore échues, deviennent immédiatement exigibles en cas de non-paiement des précédentes. À partir de la date d'échéance, des intérêts de retard seront dus, égaux au taux d'intérêt légal majoré de 2 %. En cas de non-paiement total ou partiel à la date d'échéance sans motif valable, une pénalité de 15 % avec un minimum de 123,95 € sera ajoutée, même après une mise en demeure.

## 5. Garantie

Les réclamations concernant la non-conformité ou les défauts visibles doivent nous être envoyées par courrier recommandé dans les 48 heures suivant la livraison, et dans les 6 jours calendaires pour les défauts cachés à compter de leur découverte. Si une réclamation est justifiée, nous nous réservons le droit de soit payer une indemnité jusqu'à la valeur de la facture des marchandises défectueuses, soit de remplacer les marchandises gratuitement, excluant toute autre compensation. Les réclamations ne donnent pas à l'acheteur le droit d'annuler l'achat ou de différer le paiement.

## 6. Réserve de Propriété

La propriété des marchandises livrées est transférée à l'acheteur uniquement après paiement complet. Les risques sont transférés au moment de la livraison.

## 7. Matériaux de Production et Matières Premières

Sauf instructions contraires, Sovaplastics est autorisé à se procurer les matériaux de production nécessaires. Si un article n'est plus commandé pendant 6 mois, les matériaux de production et les stocks de produits finis correspondants seront facturés à l'acheteur.

## 8. Renonciation à la Compensation

L'acheteur renonce au droit de compenser les créances à l'encontre de Sovaplastics BV avec les créances de Sovaplastics BV à l'encontre de l'acheteur.

## 9. Juridiction

Le droit belge s'applique. Seuls les tribunaux du district judiciaire où Sovaplastics BV est situé sont compétents.

## 10. Enregistrement de la TVA

Le numéro d'enregistrement de la TVA du client sera inclus dans la déclaration annuelle de TVA.

## 11. Assurance

Sovoplastics dispose d'une police d'assurance responsabilité civile (générale et responsabilité du produit) avec un montant de couverture de 2,5 millions d'euros pour les dommages matériels et corporels combinés, limité à 1,25 million d'euros pour les dommages consécutifs causés par un incendie, de la fumée, une explosion, de l'eau, de la contamination environnementale et des nuisances de voisinage. Les moules appartenant au client doivent être assurés par le client dans leur propre police d'assurance incendie. Le client renonce expressément à tout droit de recours pour des montants de dommages excédant le capital assuré par la police de Sovoplastics BV. Par conséquent, Sovoplastics BV n'est pas responsable des dommages excédant le montant assuré.

## 12. Conditions de Vente

Nos conditions de vente sont disponibles sur demande en anglais, français et néerlandais.